

RÉSUMÉ DE LA SESSION

■ DÉPLACEMENT DES RICHESSES

- ◆ [Panel 1 : Les économies émergentes](#)
- ◆ [Panel 2 : Commerce et investissement](#)

Mercredi 25 mai 2011

◆ **Panel 1 : Les économies émergentes**

Animateur du débat : **Liam Halligan**, Éditorialiste économique, *Sunday Telegraph*

Membres du panel : **Robert D. Hormats**, sous-secrétaire d'État pour les affaires économiques, l'énergie et l'agriculture, Département d'État, États-Unis
Pascal Lamy, Directeur général, Organisation mondiale du commerce (OMC)
Anatoly Moskalkenko, Membre du Comité de gestion, LUKOIL, Fédération de Russie
Anand Sharma, Ministre du Commerce et de l'Industrie, Inde
Valdemar Carneiro Leão, Sous-secrétaire aux affaires économiques et financières, ministère des Affaires étrangères, Brésil

Intervenant : **Sigbjørn Johnsen**, Ministre des Finances, Norvège

Liam Halligan ouvre cette session du Forum 2011 de l'OCDE avec plusieurs remarques concernant la croissance rapide que connaissent les marchés émergents. Il fait observer que ces pays représentent les quatre cinquièmes de la population mondiale, la moitié du PIB mondial et la quasi-totalité de la croissance économique à l'échelle internationale.

Il demande à **Robert D. Hormats** comment tirer parti au mieux, à l'échelon mondial, des opportunités de croissance qu'offrent les marchés émergents. M. Hormats insiste sur le fait que la croissance des économies émergentes est « un phénomène que les pays industrialisés doivent considérer comme un atout monumental pour l'économie mondiale ». Il établit un parallèle avec le redressement de l'Allemagne et du Japon dans les années 50 et 60, et avec les avantages que le reste du monde en a tirés. Il explique également que la mondialisation implique une coopération scientifique et technique considérable, dans le domaine de la recherche sur la lutte contre le cancer, par exemple, dont les retombées positives rejaillissent à la fois sur les économies développées et sur les pays émergents. « Le phénomène de la mondialisation comporte un aspect lié à l'innovation qui peut être très puissant », poursuit-il, soulignant que nous vivons dans un monde « multipartenaire », et pas uniquement multipolaire.

M. Halligan demande à **Pascal Lamy** s'il constate l'existence de partenariats entre les pays développés et en développement sur les questions commerciales, ou si les négociations sont plus polarisées. M. Lamy

perçoit des avancées sur le plan économique, mais estime que les discours politiques sont moins encourageants. L'un des principaux enjeux, du point de vue stratégique, consiste à ne plus considérer les économies émergentes comme une menace. La croissance économique des pays émergents devrait à l'avenir s'équilibrer, sur le modèle de celle qu'ont connue la Chine et le Brésil. Par ailleurs, une telle croissance n'est saine que si elle permet de réduire la pauvreté et si elle devient plus écologiquement viable. Enfin, il estime que l'on ne peut parler des économies émergentes comme d'un tout uniforme, car leur développement suit des modalités et des rythmes différents.

M. Halligan se demande si les responsables politiques occidentaux sont suffisamment convaincants lorsqu'ils plaident en faveur d'un monde multipolaire, et si les candidatures au poste de directeur général du FMI témoignent de la compréhension, par le monde occidental, de la nouvelle donne multipolaire.

Anand Sharma répond que le changement auquel on assiste actuellement vient à point nommé, car les économies émergentes représentent aujourd'hui la plus grande partie de la population mondiale. Il dresse le bilan des gains économiques récents et rappelle que les périodes précédentes de croissance économique se sont traduites par un creusement des inégalités de revenu nées au cours de la révolution industrielle. Il énumère les défis auxquels sont aujourd'hui confrontés les pays en développement : diminution de la pauvreté, sécurité alimentaire et énergétique. Les gains et les enjeux actuels montrent clairement que « nous assistons aujourd'hui à un rééquilibrage de l'économie mondiale qui témoigne d'une évolution positive ». Cependant, l'architecture internationale devra prendre en considération cette nouvelle donne mondiale.

Anatoly Moskalkenko donne suite à ces remarques en soulignant l'importance de la gestion et de la formation dans les marchés émergents. Il déclare ainsi : « La formation des directeurs et des experts des pays émergents eux-mêmes est également essentielle ». Il illustre son affirmation en citant l'exemple fructueux de la Russie dans ce domaine, aussi bien sur son territoire qu'en Irak, où les directeurs du secteur pétrolier ont profité de formations proposées par les autorités russes, alors que les contributions des autres pays sont restées pratiquement inexistantes.

M. Halligan demande à **Valdemar Carneiro Leão**, sous-secrétaire aux affaires économiques et financières du ministère des Affaires étrangères du Brésil, si le miracle économique que connaît son pays depuis peu a modifié les aspirations nationales concernant la place du pays dans l'économie mondiale.

M. Leão explique que le sommet de Cancun a constitué un tournant dans les négociations commerciales. « Auparavant, les pays riches présentaient leur modèle et leurs solutions toutes faites, et nous nous contentions d'y adhérer ». Aujourd'hui, les enceintes internationales tiennent compte de l'évolution des réalités économiques.

Les économies en développement ont déployé des efforts considérables pour réformer leurs économies, et « c'est maintenant au tour des pays riches de faire de même. Or, les citoyens des pays développés s'opposent à de telles réformes ». La croissance est de retour mais « l'enjeu principal consistera à la pérenniser, afin que le monde entier puisse en tirer profit. Cet enjeu est clairement entre les mains des pays riches ».

Face à la question des répercussions des mesures d'assouplissement quantitatif sur les économies en développement, M. Leão répond qu'elles sont « totalement inhabituelles ». Inonder le monde avec des liquidités excessives aide peut-être les États-Unis, mais se révèle « extrêmement dangereux » pour tous les autres pays. M. Robert D. Hormats rétorque que les États-Unis restent un importateur net de capital et que les mesures d'assouplissement quantitatif ont été mises en œuvre non pas pour faire baisser le dollar, mais pour préserver un taux de croissance économique raisonnable, un objectif qui est également primordial pour le reste du monde.

M. Lamy est invité à exposer l'état d'avancement des négociations commerciales menées dans le cadre du Programme de Doha pour le développement. Il explique qu'un accord est quasi atteint dans 19 des 20 domaines, et que les négociations sont bloquées sur les tarifs industriels. Les négociations suivant le principe du « tout ou rien » en matière d'accord, elles sont pour l'heure dans une impasse.

M. Halligan demande à M. Moskalenko si la Russie souhaite toujours adhérer à l'OMC compte tenu du nombre croissant d'accords bilatéraux qu'elle a signés. M. Moskalenko affirme que le président, M. Medvedev et le premier ministre, M. Poutine ont tous deux réaffirmé leur souhait de rejoindre l'OMC. Il rappelle également que la Russie est candidate à l'adhésion à l'OCDE et que son adhésion au Groupe de travail de l'OCDE sur la lutte contre la corruption (au cours de la Semaine de l'OCDE) témoigne de son intérêt à devenir membre de telles organisations internationales.

M. Halligan change de sujet pour aborder celui des inégalités, et fait référence à la situation du Brésil. M. Carneiro Leão rappelle aux membres du panel que la mobilité sociale est en hausse au Brésil depuis une dizaine d'années. Si la croissance actuelle se poursuit, il estime que le pays sera en mesure d'éradiquer la pauvreté extrême d'ici 2015, et de réduire considérablement la pauvreté globale d'ici 2020. Il pose ensuite la question de la légitimité de l'OCDE dans le processus du G20, compte tenu du nombre relativement restreint de ses membres.

Sigbjørn Johnsen estime que pour les économies en développement, trouver les moyens d'utiliser leur excédent commercial pour répondre aux besoins de leurs populations, et en particulier de leurs populations actives, qui font partie de leurs principaux atouts, est un défi majeur.

Un participant de l'University of Western Australia fait remarquer que le protectionnisme peut conduire au nationalisme, et demande comment la communauté internationale peut se mettre à l'abri de ce risque. M. Carneiro Leão répond que le nationalisme économique a récemment été remis à l'honneur par la France, qui est intervenue pour éviter une fusion à laquelle était associé un pays étranger. Si M. Johnsen entend toutefois par nationalisme économique la protection par un pays de ses ressources naturelles, celle-ci relève du droit souverain de tout État, et le Brésil veillera lui aussi à préserver ses ressources non renouvelables.

◆ **Panel 2 : Commerce et investissement**

Animateur du débat : **Narayan Lakshman**, Correspondant spécial, *The Hindu*, Inde

Membres du panel : **Karel De Gucht**, Commissaire européen au commerce, Commission européenne
Lord Green, secrétaire d'État au commerce et à l'investissement, Royaume-Uni
Augustin de Romanet, Directeur général, Caisse des Dépôts, France
Levin Zhu, Président-directeur général, China International Capital Corporation Limited (CICC), République populaire de Chine

Intervenant : **Mario Pezzini**, Directeur du Centre de développement de l'OCDE

Narayan Lakshman ouvre la session en reprenant le thème du protectionnisme. Il fait référence à la montée en puissance de la Chine en tant que principal partenaire commercial de l'Inde, du Brésil et de l'Afrique du Sud, ainsi qu'aux déficits externes considérables et à la médiocrité de la croissance économique aux États-Unis et au Royaume-Uni. Dans cet environnement économique aussi déséquilibré, « comment peut-on barrer la route à une dérive protectionniste ? », se demande-t-il.

Lord Green reconnaît que le protectionnisme est un risque réel que nous devons prendre en considération, et soutient que le libre-échange est indispensable. « Nous ne parviendrons à instaurer une croissance durable qu'en améliorant nos performances avec l'extérieur et en renforçant l'efficacité de notre participation à l'économie mondiale, ainsi que notre compétitivité. Les échanges sont au cœur de la croissance durable ».

Le libre-échange permet également aux pays en développement, selon Lord Green, d'améliorer leurs infrastructures nationales. Ainsi, en augmentant le commerce de ses richesses naturelles, l'Afrique est parvenue à stimuler l'investissement dans la protection sociale et les équipements collectifs. **M. Lakshman** fait remarquer que les négociations semblent souvent se scinder en deux camps: les États-Unis d'un côté, et la Chine, l'Inde et le Brésil de l'autre. Quelle position l'Europe a-t-elle adoptée concernant Doha ?

Karel De Gucht rappelle les propositions faites récemment par l'Europe visant à « débloquer » les négociations de Doha, en soulignant que « l'Europe est le seul acteur prêt à conclure un accord ». Il met toutefois en garde contre les « nouvelles formes de protectionnisme qui font surface ... des mesures prises pendant la crise, dont il sera très difficile de se défaire ». Il réaffirme qu'un accord est possible et que celui-ci serait amplement bénéfique pour l'ensemble des économies mondiales, y compris l'Union européenne et les États-Unis.

M. De Gucht déplore toutefois qu'en dépit des progrès économiques accomplis par certains pays émergents, ces derniers sont toujours considérés de la même façon qu'auparavant. Cette situation entraîne des déséquilibres importants au sein des négociations de l'OMC, auxquels il conviendra de remédier afin de parvenir à un accord.

Pour **Levin Zhu**, le libre-échange, et en particulier la spécialisation et la transformation des processus, est bénéfique. « Il ne s'agit pas tant d'un déplacement de la richesse que de la modification des schémas de croissance ». Dans un contexte de croissance économique rapide, il est nécessaire de disposer « de mécanismes systématiques consacrés aux aspects liés aux transformations en cours », afin d'accompagner le déplacement de la croissance et des échanges.

M. Lakshman demande alors s'il est possible de concilier les avantages du libre-échange avec les impératifs d'équité et de justice sociales. **Augustin de Romanet** fait écho aux propos de M. Zhu, et affirme qu'en effet il s'agit moins de trouver les raisons à l'origine du déplacement de la richesse que de « faire désormais porter tous nos efforts sur ce qui est devenu un enjeu fondamental, à savoir le partage de la croissance ... et qu'il n'est pas forcément nécessaire de déshabiller Paul pour habiller Jacques ». Il

estime que les pays de l'OCDE devraient créer les conditions nécessaires pour encourager les pays exportateurs largement excédentaires à investir dans les pays riches. Ces fonds pourraient notamment être affectés à l'investissement dans l'infrastructure, dont ces pays ont un grand besoin. Les économies émergentes et les pays de l'OCDE en sortiraient tous gagnants. Il est par conséquent fondamental que les pays développés veillent à ne pas faire obstacle à l'investissement.

Lord Green est interrogé sur le rôle croissant des marchés émergents en tant qu'investisseurs dans les pays en développement. Il reconnaît que si certains investissements ne profitent pas au pays bénéficiaire, les flux d'investissement sont globalement bénéfiques pour les deux parties. M. De Gucht ajoute qu'en Afrique, la Chine n'investit que dans les matières premières, et que les conditions qu'elle impose dans ses échanges sont parfois contestables. Il se demande si cette évolution est réellement propice à une croissance durable.

Mario Pezzini clôt les débats en insistant sur la nécessité de mettre en lumière les bonnes pratiques et les politiques efficaces, et exhorte les pays développés et en développement à mettre en commun leurs expériences concrètes, notamment en matière de promotion de la croissance durable. M. Pezzini estime que les retombées positives des échanges doivent être telles qu'elles puissent atteindre l'ensemble des populations des pays en développement. Un tel objectif nécessite la mise en œuvre de stratégies avisées pour faire face aux enjeux des milieux rural et urbain.